



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **14 décembre 2020**

Délibération n° 2020-0320

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Rapport des mandataires - Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) - Exercice 2019

service : Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance

Rapporteur : Monsieur le Président Bernard

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : lundi 30 novembre 2020

Secrétaire élu : Monsieur Valentin Lungenstrass

Affiché le : mercredi 16 décembre 2020

Présents : M. Bernard, Mmes Baume, Vessiller, M. Payre, Mme Picard, M. Kohlhaas, Mme Geoffroy, M. Van Styvendael, Mme Vacher, M. Artigny, Mme Khelifi, M. Athanaze, Mme Moreira, M. Bagnon, Mme Gersperrin, M. Camus, Mme Hemain, M. Longueval, Mme Boffet, MM. Blanchard, Guelpa-Bonaro, Mme Dromain, M. Ben Itah, Mmes Arthaud, Asti-Lapperrière, Augey, MM. Azcué, Badouard, Barge, Barla, Mme Benahmed, MM. Benzeghiba, Blache, Blein, Mmes Borbon, Bouagga, M. Boumertit, Mme Bramet-Reynaud, M. Bréaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, MM. Bub, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, Cabot, Cardona, Chadier, MM. Chambon, Charmot, Mme Charnay, MM. Chihi, Cochet, Cohen, Mmes Coin, Collin, MM. Collomb, Corazzol, Mmes Corsale, Crédoz, Crespy, Creuze, Croizier, MM. Da Passano, Dalby, David, Debû, Mmes Dehan, Delaunay, MM. Devinaz, Diop, Doganel, Doucet, Mmes Dubois Bertrand, Dubot, Dupuy, Eder, El Faloussi, Etienne, Fautra, Fontaine, Fontanges, Fournillon, Fréty, Frier, MM. Galliano, Gascon, Mme Georgel, MM. Geourjon, Girard, Mme Giromagny, MM. Godinot, Gomez, Grivel, Groult, Mmes Guerin, Jannot, MM. Kabalo, Kimelfeld, Mme Lagarde, MM. Lassagne, Le Faou, Mme Lecerf, MM. Legendre, Lungenstrass, Maire, Marguin, Marion, Millet, Mône, Monot, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mmes Pouzergue, Prost, MM. Quiniou, Rantonnet, Ray, Mmes Reveyrand, Roch, M. Rudigoz, Mmes Runel, Saint-Cyr, Sarselli, Sechaud, MM. Seguin, Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, MM. Thevenieau, Uhlrich, Vergiat, Vieira, Vincendet, Vincent, Mmes Vullien, Zdorovtsoff.

Absents excusés : Mme Petiot (pouvoir à M. Vieira).

Conseil du 14 décembre 2020**Délibération n° 2020-0320**

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

objet : **Rapport des mandataires - Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) - Exercice 2019**

service : Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance

Le Conseil,

Vu le rapport du 25 novembre 2020, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La SERL a pour objet social de réaliser des opérations d'aménagement, de construction, d'exploitation de services publics industriels et commerciaux et de réaliser toute autre opération d'intérêt général.

L'article L 1524-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT) dispose que les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance des sociétés d'économie mixte (SEM).

La Métropole de Lyon est actionnaire de la SERL. Au titre de l'exercice 2019, la Métropole était représentée au conseil d'administration par mesdames Martine David et Valérie Glatard, messieurs Lucien Barge, Michel Le Faou, Jean-Luc Da Passano, Philippe Cochet et Jérôme Sturla.

Le document présenté au Conseil de la Métropole comprend le rapport d'activité des mandataires pour l'exercice 2019.

I - Bilan financier 2019

Les résultats financiers seront présentés dans un contexte rétrospectif, portant sur 3 exercices :

	2017 (en M€)	2018 (en M€)	2019 (en M€)	tendance 2018/2019
capital social	3,9	3,9	3,9	stable
participation publique	50 %	50 %	50 %	stable
dont Métropole de Lyon	37,5 %	37,5 %	37,5 %	stable
produits d'exploitation "société"	9,1	9,4	10,4	↗
charges d'exploitation "société"	8,7	8,8	9,6	↗
résultat d'exploitation	0,4	0,6	0,7	↗

	2017 (en M€)	2018 (en M€)	2019 (en M€)	tendance 2018/2019
impôt sur les sociétés (IS)	0	0,03	0,2	↗
total produits "société"	11,7	11,4	11,9	↗
total charges "société"	10	9,7	10,3	↗
résultat net	1,7	1,7	1,6	stable
capitaux propres	16,9	18,5	20	↗

Dans le cas d'une SEM d'aménagement, les comptes "société" sont établis hors les flux relatifs aux dépenses et recettes de concessions d'aménagement.

Les produits et les charges d'exploitation augmentent respectivement de 10 % et de 9 % entre 2018 et 2019, conduisant à un bénéfice d'exploitation de 0,7 M€ (soit + 0,1 M€ par rapport à 2018).

Ce résultat s'explique par la hausse des recettes de concessions d'aménagement et des mandats, conjuguée à la bonne maîtrise des charges, dont les frais de personnel (64 % des charges), qui augmentent en proportion de l'évolution de l'effectif équivalents temps plein (ETP).

Avec l'intégration du produit financier de 1,2 M€, alimenté par les dividendes de la société par actions simplifiée (SAS) Porte Ampère, (70 % Engie, 30 % SERL) et des reprises de provisions pour pertes à terminaison (résultat exceptionnel), le résultat avant impôt et intéressement s'élève à 2,3 M€, en hausse de 8 % comparé à 2018.

Après la déduction de l'impôt sur les sociétés et de l'intéressement, la SERL réalise un résultat net de 1,6 M€, quasi-stable par rapport à l'exercice précédent, qu'elle propose d'imputer intégralement en report à nouveau. La société n'a pas distribué de dividende au titre de l'exercice 2019, en raison de la crise sanitaire Covid-19.

L'incorporation des résultats en réserves permet à la SERL de disposer de fonds propres s'élevant à 20 M€ à fin 2019, soit 5 fois le montant du capital (contre 4,6 en 2018). La trésorerie reste à un niveau élevé de 12,9 M€, permettant de poursuivre le développement et l'investissement prévus sur les filiales.

L'encours des garanties d'emprunts accordé par la Métropole à la SERL s'élève à 8,6 M€ au 31 décembre 2019. Elles concernent les opérations en concession d'aménagement : "Terrain des sœurs" à Villeurbanne et zone d'aménagement concerté (ZAC) Vénissy à Vénissieux.

II - Faits marquants 2019

La SERL réalise une bonne année, les indicateurs des activités opérationnelles sont globalement supérieurs aux prévisions.

Le chiffre d'investissement (ou chiffre d'opérations) qui représente un apport à l'économie locale, se monte à 168 M€, en hausse de + 21 % par rapport à 2018. Il se répartit entre 43 M€ au titre de concessions d'aménagement (contre 57 M€ en 2018) et 125 M€ (contre 82 M€ en 2018) au titre des mandats et contrats d'AMO.

La hausse des investissements en mandats et AMO est portée par les activités en construction, notamment les lycées pour les mandats et les AMO hospitalières.

La part de la Métropole dans le chiffre d'opérations passe de 34 % en 2018 à 21 % en 2019, traduisant une diversification des clients, particulièrement en prestations, et la fin d'un cycle en concessions d'aménagement.

L'année 2019 a été marquée par une forte activité en matière de réponses à appel d'offres, dans la continuité de l'année précédente. La SERL a remporté 3 nouvelles concessions d'aménagement de la Métropole : zone industrielle (ZI) en Champagne à Neuville sur Saône, ZAC Mas du Taureau à Vaulx en Velin et La Sauvegarde à Lyon 9°.

Les projets en fonds propres concrétisés en 2019 concernent notamment : le redéploiement industriel USIN à Vénissieux (part groupe SERL 42 %), l'Hôtel de logistique urbaine du port Edouard Herriot (part Groupe SERL 6,8 %), les ombrières photovoltaïques du parking-relais des Panettes (part Groupe SERL 40 %).

III - Perspectives et développement de la structure sur 2020

Les prévisions d'investissement se montent à 160 M€ en 2020, soit un niveau très important traduisant la maturité du portefeuille de projets de la société. En janvier 2020, la SERL a remporté 2 nouvelles concessions d'aménagement de la Métropole : Rillieux centre-ville et ZAC La Saulaie à Oullins.

Conformément au plan stratégique 2018-2023, la SERL investit plus de 80 % de ses fonds propres sur le territoire de la Métropole.

Suite à la crise sanitaire Covid-19, les résultats financiers 2020 devraient être en baisse par rapport aux prévisions, en raison du décalage de plusieurs mois des rémunérations sur les contrats de concession, de mandat et d'assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO), dû aux arrêts de chantiers. Le résultat d'exploitation pourrait devenir proche de l'équilibre, mais la société devrait clôturer l'année sur un bénéfice net, notamment avec la perception en produits financiers de dividendes de la SAS Ampère ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

DELIBERE

Prend acte du rapport établi sur l'activité de la SERL au titre de l'exercice 2019.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 16 décembre 2020.